Les animaux nuisibles. — Mulots et campagnols. — Ces rongeurs sont assez peu connus dans notre région; ils exercent plutôt leurs ravages dans les campagnes des arrondissements de Cambrai, Douai et Valenciennes. Un arrêté préfectoral en date du 21 février vient cependant d'être affiché à Wattrelos, prescrivant la destruction de ces animaux.

Battue, volée... et pas contente. — Un dame Vanhoutte, demeurant à Saint-Lievin, a porté plainte contre une de ses voisines, la dame Maréchal, qu'elle accuse de l'avoir frappée, à la suite d'une vive discussion. Elle a également déclaré à M. Bassard, commissaire de police, que trois pièces de vingt francs avaient disparu d'une armoire chez elle. Une enquête est ouverte.

TOURCOING

Les annonces pour le JOURNAL DE ROUBAIX sont reçues à Tourcoing, au bureau du journal, 78, rue Nationale, et à la librairie Wattine, 39, rue St-Jacques. 2762)

Un incendie à la Condition Publique de Tourcoing. — Mardi, un peu après sept heures du soir, alors que les ouvriers occupés à la Condition Publique avaient quitté leur travail, l'un d'eux, voyant une lueur dans le grand magasin de droite, crut qu'un bec de gaz était resté allumé et en prévient le concierge.

Celui-ci se rendit à l'endroit indiqué et constata avec stupeur que le feu avait pris à un tas de balles de blousses déposées à la travée n° 3, du rez-de-chaussée.

Il donna immédiatement l'alarme et les pompiers prévenus par téléphone arrivèrent en quelques minutes. Mais l'incendie, grâce aux toiles qui servent d'emballage et au papier qui enveloppe les bobines de laine, s'était déjà propagé dans des proportions qu'il était impossible d'apprécier, à cause de la fumée âcre et épaisse qui se dégageait des marchandises atteintes par les flammes.

Une pompe à vapeur fut mise en batterie : les bouches à incendie de l'établissement furent ouvertes et par sept lances à la fois les pompiers mondèrent les tas de laine qui formaient le foyer de l'incendie et empêchèrent ainsi le feu de prendre de plus grandes proportions.

On a craint un instant à des accidents : des pompiers suffoqués par la fumée et perdus dans le dédale formé par les tas de balles, appelaient au secours; on put heureusement les dégager sans qu'ils aient trop souffert.

Pendant plus de deux heures les pompiers travaillèrent avec ardeur et ils arrivèrent ainsi à limiter le désastre.

Les dégâts, surtout occasionnés par l'eau, seront considérables, 2 à 300,000 francs. Il y avait mardi soir pour environ 1,500,000 francs de marchandises à la Condition publique. Ces marchandises sont assurées pour deux millions de francs.

On ignore la cause de l'incendie.

Les pompiers ont été occupés une partie de la nuit à déblayer les marchandises placées aux travées 1, 2, 3, du rez-de-chaussée.

La Condition publique sera néanmoins, nous assure-t-on, ouverte aujourd'hui mercredi au commerce.

La dernière conférence des Facultés catholiques. — Au venerè vice-président des Facultés catholiques, M. le chanoine Didio, avait échu la charge de clôturer les conférences publiques organisées par les Facultés catholiques.

M. le chanoine Didio avait choisi un sujet particulièrement intéressant : « Les Facultés catholiques, leur passé, leur présent et leur avenir. »

La conférencier fait d'abord un historique de l'idée des facultés catholiques, idée qui avait été approfondie au moyen âge, mais que le vent de la Révolution avait balayée.

Il examine ensuite l'origine des facultés catholiques de Lille et rend un respectueux hommage au digne Mgr Hautecœur, le fondateur de l'Université, et au regretté Mgr Delassus.

M. le chanoine Didio fait connaître l'organisation actuelle des Facultés catholiques et il expose le but et le résultat de cette organisation.

La conférence de M. le chanoine Didio a été vivement applaudie.

L'Union Commerciale de Tourcoing. — Le comité de l'Union Commerciale se réunira jeudi prochain, 3 courant, à 8 heures 1/2 du soir, au local de la société, place de l'Hôtel-de-Ville, 1.

Il est rappelé aux membres de l'Union qui auraient des renseignements ou des propositions à présenter, qu'ils sont instamment priés d'assister à ces séances.

La société de secours mutuels « la Prévoyance », fondée en 1882. — Les sociétaires ont tenu, le dimanche 20 février, une assemblée générale, dans la grande salle des mariages de l'Hôtel de Ville; la première question portée à l'ordre du jour était le « rapport sur les opérations de la société pendant l'année 1897 ».

Nous extrayons de ce rapport les intéressants détails ci-après :

On sait que les membres de la société se divisent en trois catégories : 1° les hommes; 2° les femmes; 3° les enfants.

Section des hommes, comprenant, au 1er janvier 2,165 *membres*.

Les recettes ont été de 45,376 fr. 42 : Dans ce chiffre nous voyons les cotisations figurer pour 38,770 fr. 80; La subvention du département, 635,60; Allocation pour versement à la caisse de retraites, 996,84; Subvention de la ville pour frais de bureaux, 4,012,00; Remise des pharmaciens, 4,916,83.

Les dépenses se sont élevées à 42,231 fr. 92, savoir : 11,582 journées de maladies à 1,75 : 20,268,50; 1,237 journées de maladies à 1 fr. : 1,237 fr.; secours aux veuves et infirmes, 818 fr.; 45 décès, funérailles, 450 fr.; 1,050 fr.; médecins, 42,125 fr.; pharmaciens, 7,674 fr. 62; receveurs, 1,438 fr. 50; versé à la Caisse de retraites, 3,000 fr., etc., etc. Le compte se balance par un excédent de 3,144 fr. 50.

Section des femmes. — Cette section compte 516 membres. Les recettes se sont élevées à 4,824,90; les deux principaux articles sont les cotisations des membres participants, 3,575,40, et la remise des pharmaciens, 613,50. Les dépenses ont atteint le chiffre de 4,837,20, d'où un déficit de 12,30.

Section des enfants. — Cette section compte 1,223 sociétaires.

Les recettes ont donné le total de 6,952,70; les cotisations y figurent pour 4,238,40; et l'allocation de 0,60 c. par tête, faite à cette section par la section des hommes pour 733,80.

Les dépenses se sont élevées à 6,241,15; les médecins figurent pour 2,244,50; les pharmaciens, 3,176,60; les funérailles, 245.

L'excédent est de fr. 701,55.

En résumé la section des hommes compte 2,165 membres, celle des femmes 516, celle des enfants 1,223. Le total des sociétaires était de 3,904 au 1er janvier 1898.

La section des hommes avait, à la caisse des retraites, 152,257,76, au 31 décembre 1897; et celle des femmes, à la même date, 8634,48.

Une assemblée générale obligatoire aura lieu le dimanche 15 mai prochain; il y sera procédé à l'élection de deux vice-présidents et de six commissaires, en remplacement de ceux dont les pouvoirs sont arrivés à leur terme.

NOTA. — C'est à cette assemblée seule qu'il appartient de modifier les statuts.

Un accident d'usine. — Lundi soir, un ouvrier dégorgeur, Florimond Duplessis, âgé de vingt-six ans, demeurant à Bonsecours, a eu la main droite prise dans le *Boule-To-Bosse* d'une carde : l'os de la première phalange du médium a été complètement broyé et le docteur Bernard a dû pratiquer l'amputation de cette partie du doigt.

L'incapacité de travail est évalué à dix jours environ.

Un cheval emporté. — Mardi, vers cinq heures et demie du soir, le cocher de M. le docteur Cuisset avait arrêté sa voiture, rue du Midi, pour allumer les lanternes : pendant qu'il préparait une allumette, le cheval partit à fond de train par la place Sébastopol.

Le cocher courut au poste, mais on apprenait presque aussitôt que l'agent Louis-Jules Dupardin, qui était de service à l'entrée de la gare, s'était jeté courageusement à la tête du cheval et était parvenu, non sans peine, à l'arrêter, rue Louis-Leloir, à la hauteur de la rue du Cœur-Joyeux.

Les autorisations de bâtir. — MM. Lebrun, rue du Touquet, deux maisons; Noppe, une maison, rue Bonne-Nouvelle; Lannoy-Dupont, une maison, rue d'Alsace; Plouvier, une maison, rue de l'Epine; Picavet-Vandepotte, une maison, rue Fin de la Guerre; Bervaux-Clarisse, trois maisons, à la Bourgogne, Bregetzer, une maison, rue de Ma-Campagne; Alexandre Loire, des bâtiments, rue du Brun-Pain.

La fraude. — Lundi, vers onze heures du soir, les préposés L. Descamps et B. Michel, étant de service au pavé de l'école du Touquet, ont arrêté un ouvrier ajusteur, François Gattens, âgé de vingt-trois ans, demeurant rue des Longues-Haies, à Roubaix.

Il était porteur de 9 kilogs de café vert, d'une valeur de 27 francs.

Marcq en Barœul. — *Exploits de malfaiteurs.* — En rentrant chez lui, lundi, M. Henri Hazebroucq, journalier, demeurant au Pont-de-Marcq, constata un dérangement anormal dans sa cuisine. Ce fait éveilla son attention et lui fit pousser ses investigations.

Le cadenas d'un meuble avait été fracturé et une somme de 125 fr. avait disparu.

De graves soupçons pèsent sur une femme; mais cette personne nie énergiquement.

DEMANDER

à la librairie du *Journal de Roubaix*, l'intéressant livre de cuisine « Nouveaux propos de Tante Rosalie », prix **1 fr. 75.** 30590

LILLE

L'emprunt de Lille 1860. — Mardi 1er mars a eu lieu, à l'Hôtel de ville, le 76e tirage de l'emprunt 1860. Voici les numéros primés :

Le numéro 164,170 est remboursable par 25,000 fr.

Le numéro 93 897 est remboursable par 10,000 fr.

Les numéros 12,731 — 82,202 — 123,679 — 135,720 — 159,549 — 171,371 — 173,645 sont remboursables par 1,000 francs.

Les numéros 2,691 — 40,669 — 42,315 — 68,586 — 97,575 — 105 505 — 134,100 — 136,720 — 143,670 — 169,786 sont remboursables par 500 fr.

Les numéros 6,966 — 14,287 — 14,870 — 21,028 — 42,133 — 43,366 — 56,979 — 81,091 — 81,486 — 110,661 — 116,356 — 128,191 — 134,274 — 151,111 — 167,509 sont remboursables par 300 fr.

Les numéros 1,557 — 15,409 — 21,028 — 21,148 — 29,796 — 35,665 — 57,990 — 64,606 — 66,572 — 90,608 — 107,015 — 111,254 — 113,838 — 128,289 — 131,398 — 136,700 — 149,416 — 155,108 — 163,661 — 165,382 sont remboursables par 200 fr.

Elsinger à l'île de Ré. — Elsinger, né à Lille, l'assassin du bijoutier de la rue de l'Hôtel-de-Ville, à Lyon, dont la condamnation à la peine capitale a été commuée en celle des travaux forcés à perpétuité, vient d'être transféré à l'île de Ré, d'où il sera transporté à la Nouvelle-Calédonie.

Une exposition d'aviculture au Palais Rameau. — Samedi s'est ouverte, au Palais-Rameau, la 59 exposition des aviculteurs du Nord. Les visiteurs ont été nombreux. Le jury était ainsi composé :

M. P. Monsen, d'Hanne-Saint-Pierre (Belgique); M. L. Van der Linckt, de la Hulpe (Belgique); M. Léon Roger, de Gand (Belgique); M. Favez-Verdier, de Compiègne; MM. A. Detroy, H. Chiquennois et Louis Salembier, de Lille; M. J. Lamy, de St-André, vice-président de la Société; M. E. Hi. Labbe, de Lompret; M. Louis Walle, de Wambrechies; M. R. Fontaine, de Marcq-en-Barœul, vice-président de la Société; M. Richardson, de Roubaix.

L'exposition des volailles est de beaucoup la plus importante. Voici la liste des récompenses en ce qui concerne notre région :

M. de la Serre, de Bondues. Méd. de vermeil grand module, au prix de 40 fr. et une méd. de bronze (volailles, canards, lapins). — M. R. Fontaine, de Marcq-en-Barœul. Une médaille d'argent, au prix de 15 fr. et trois de 10 fr. (volailles, pigeons). — M. Dubar, de Mouvaux. Un prix de 10 fr. (volailles). — M. Bury, de Marcq-en-Barœul. Un prix de 10 fr. (combattants). — M. Cuvelier, de Tourcoing. Un prix de 10 fr. (lapins). — M. Wattinne, de Tourcoing. Un prix de 10 fr. (pigeons).

La découverte d'un pendu. — Un employé de la manufacture de tabac, Jules Louarne, âgé de 20 ans, a été trouvé pendu lundi matin à 8 heures 1/2, dans le grenier de la maison qu'il habitait, 12, place Jacques-Lonchart. On attribue le suicide du malheureux à des chagrins intimes.

Une Roubaisienne arrêtée pour vol à Lille. — La nommée Angèle Pitterimann, âgée de 30 ans, femme Lesaffre, ménagère à Roubaix, a été arrêtée, mardi matin, vers onze heures, pour vol de trois coupons d'étoffe et de rideaux d'une valeur d'une dizaine de francs. Ce vol a été commis sur le marché de la place de la Nouvelle-Aventure, au préjudice de Mme Dykoczinski, marchande de soldes, demeurant rue du Chaufour.

M. Folet, de Lille, élu correspondant de l'Académie de Médecine — Paris, 1er mars. — M. Folet, de Lille, a été élu correspondant de l'Académie de Médecine par cette haute assemblée.

UN INCENDIE CRIMINEL
A WILLEMS

Arrestation de l'auteur présumé

Serait-ce la continuation de la série rouge? Telle est la question que chacun se posait dans la nuit de lundi à mardi, à la nouvelle d'un sinistre qui venait d'éclater dans une ferme du hameau du Marais.

L'alarme

Deux douaniers qui étaient en embuscade dans le hameau, virent tout-à coup, à peu de distance, une flamme s'élever d'une grange. Courant aussitôt dans cette direction, ils s'aperçurent bien vite que le feu prenait à une grange attenant à la ferme exploitée par MM. Jonville frères.

L'alarme fut donnée, et quelques minutes après, le personnel de la ferme et les habitants du voisinage étaient tous sur pied.

Les secours

La grange incendiée renfermait une voiture, divers instruments aratoires, de l'invernage et du foin : les premiers efforts furent dirigés vers les instruments de culture, mais il fallut bien vite se borner, à cause du danger, l'incendie prenant de grandes proportions, à faire la part du feu. Au bout d'une demi-heure l'incendie était circonscrit.

Les dégâts

Les dégâts sont évalués à un millier de francs; il y a assurance. La ferme appartient à M. Descamps-Scrépel, de Roubaix.

L'enquête. — La cause du sinistre

Mardi matin, la gendarmerie de Lannoy, prévenue, s'est rendue sur les lieux du sinistre où elle s'est immédiatement livrée à une minutieuse enquête sur les causes de cet incendie.

La rumeur publique en effet assurait que seule une main criminelle avait pu allumer ce feu. Les faits devaient lui donner raison.

Bientôt les gendarmes arrêtaient un individu qui, quelques secondes avant que le feu ne fût aperçu, avait été vu par les douaniers s'éloignant rapidement de la grange. *La démarche embarrassée de cet individu, ses réponses évasives faisaient en outre peser sur lui les plus graves soupçons.*

Il se nomme Achille Nisens, journalier à Willems, âgé de 23 ans. Il a été aussitôt mis en état d'arrestation, bien qu'il affirmât ne pas être l'auteur de l'incendie. Mardi soir, il a été conduit à la prison de Lannoy, d'où il sera transféré, mercredi matin, à Lille, pour être mis à la disposition du procureur de la République.

Cette arrestation a causé un véritable soulagement dans le pays, car on n'entendait partout formuler qu'un souhait : celui de mettre enfin la main sur l'un des membres de ces bandes d'incendiaires qui, depuis plusieurs années, terrorisent les populations laborieuses de nos campagnes.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du mardi 1er mars 1898.* — Présidence de M. MARTIN, vice-président. — EN CHANTANT L'« INTERNATIONALE. » — Le 27 février, vers 7 heures du soir, deux frères, James et Achille Mathon, passaient rue du Conditionnement; ils avaient tous deux bu un peu trop la dive bouteille. L'un d'eux chantait l'*Internationale*.

Survint alors l'agent Waticke. « Voilà la police, » cria Jules. « A bas la police! » répondit Achille.

L'agent vint alors mettre la main au collet d'Achille pour le conduire au poste; mais son frère accourut à la *rescousse pour le délivrer des mains de la police*, traitant de fainéant, vaurien, etc., le brave représentant de l'autorité.

Six jours de prison et 5 francs d'amende, à Achille Mathon, 33 ans, fileur, à Roubaix, 15 jours et 5 francs à son frère Jules Mathon, 40 ans, fileur

AFFAIRES DIVERSES. — Delphin Devos, 58 ans, chanteur ambulant, à Comines, était arrêté vendredi dernier au Moulin-Dupont, à Halluin, par le garde-champêtre, pour mendicité; cet individu est en outre expulsé; comme il a déjà à son casier judiciaire une trentaine de condamnations, le Tribunal lui inflige 10 mois de prison.

François Beets, 31 ans, maçon, à Tourcoing, mendicité, le 26 février, rue de Wailly, 3 jours de prison. — Julien Liagre, 64 ans, apprêteur, à Roubaix, mendicité, 24 heures.

COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du mardi 1er mars 1898

Présidence de M. le conseiller VINERT

Ministère public : M. Schuler, substitut procureur général

2e affaire. — **Rébellion contre la douane à Feignies**

Dans la nuit du 18 au 19 juin 1897, vers minuit un quart, les préposés des douanes Danel et Haumeiller se trouvaient en surveillance, sur le plateau de la Barrière, commune de Feignies, à trois kilomètres de la frontière, lorsqu'ils virent arriver quatre fraudeurs portant chacun deux ballots de tabac. Les contrebandiers prirent la fuite, *en abandonnant leur charge*. Les douaniers se mirent à leur poursuite.

Danel parvint à arrêter l'un d'eux *qui, se mettant en* rébellion, lui porta des coups de poing dans la figure, le *mordit* au cou et à l'annulaire de la *main droite*, et parvint à s'échapper, en laissant son chapeau sur le terrain de la lutte. Le douanier lui tira un coup de revolver et pense l'avoir atteint. Il l'entendit pousser un cri, le vit tomber, puis se relever et reprendre la fuite.

Les blessures de Danel étaient graves. Elles ont nécessité l'amputation des deux premières phalanges du doigt. Pendant trois mois, le préposé fut dans l'impossibilité de reprendre son service.

Il donna le signalement de son agresseur qu'il ne connaissait pas auparavant, mais qu'il déclara pouvoir reconnaître, s'il était mis en sa présence. Ce signalement se rapportait à Alfred Treilly, ouvrier d'usine à Neuf-Mesnil, bien connu pour se livrer à la contrebande.

Celui-ci fut confronté avec Danel qui affirma le reconnaître. L'accusé avait à la région inguinale une blessure pouvant provenir d'un coup de revolver. Il a été constaté qu'il possédait un chapeau semblable à celui abandonné sur les lieux. Enfin, une femme Lespilette a déclaré que trois jours après l'attaque, elle avait surpris une conversation tenue par Treilly qui disait avoir perdu son chapeau et regrettait de n'avoir pas tué le préposé Danel.

L'accusé a été condamné le 22 décembre 1897, par la Cour de Douai, à trois mois de prison et à une amende, pour le fait de fraude à l'occasion duquel s'est produite la rébellion. Il a cependant persisté à se prétendre innocent.

Treilly est acquitté; défenseur, Me Plouvier.

Audience du Mercredi 2 mars

Présidence de M. le conseiller VIBERT

Ministère public : M. TAINTURIER, avocat-général

1re Affaire. — **Vol à Escaudœuvres**

Le 5 décembre 1897, le sieur Germe, maréchal-ferrant à Escaudœuvres, en rentrant chez lui vers neuf heures du soir, s'aperçut qu'il avait été volé. On avait fracturé une armoire renfermant le coffre-fort où il plaçait son argent, et ouvert un meuble avec la clef qu'il avait cachée sous un drap. Six mille francs en billets de banque avaient disparu. On avait également soustrait, sans avoir besoin de recourir à aucune effraction, divers objets tels qu'une montre en argent, une bague, un portefeuille et des effets d'habillement.

Germe pense soupçons sur Georges Cambien, âgé de 19 ans, sujet belge, qui, depuis un mois, était à son service, et devant qui, le matin même, il avait ouvert son coffre-fort pour y prendre des salaires. *Cambien fut* arrêté et trouvé nanti des objets volés. Il a passé des aveux.

Cambien est condamné à deux ans de prison; défenseur, Me Parenty.

2e affaire. — **Coups à ascendant, à Fresnes**

Le 10 janvier 1898, sur une observation qui lui fut faite, Henri Audeval, âgé de dix-neuf ans, ouvrier verrier à Fresnes, bousculait sa mère contre une armoire, la jeta par terre, lui donna un coup de poing sur la tête, la fit de nouveau tomber dans un escalier et lui serra fortement les jambes entre le battant et le chambranle d'une porte.

Deux jours après, pour un motif futile, il jeta à la tête de sa mère une marmite contenant du liquide en ébullition et la brûla à la figure et à la poitrine. Son jeune frère Achille, âgé de sept ans, fut également atteint, mais moins grièvement.

Sa mère fut pendant dix jours, dans l'impossibilité de travailler. Il a avoué la plus grande partie des faits qui lui sont reprochés.

Audeval est condamné à deux ans de prison avec sursis. Défense Me Godin.

3e affaire. — **Vols à Douai**

I. — Le 16 août 1897, M. le président de Chambre Mauflastre, demeurant rue des Blancs-Mouchons, constatait la disparition de cinq billets de banque de cent francs que, quelques jours auparavant, il avait enfermés sous clef dans le tiroir-caisse de son bureau. Il n'y avait aucune trace d'effraction du bureau, et le vol avait été commis pendant une absence que M. Mauflastre avait faite du 12 au 15 août.

II. — Le 30 octobre suivant, à 7 heures et demie du soir, M. le président constatait *que de nouveau on l'avait* volé. Dans le même tiroir fermé à clef et pendant une absence de deux heures *environ*, qu'il venait de faire, on lui avait soustrait 395 fr. en billets de banque et numéraire, un trousseau de clefs et quelques pièces démonétisées.

Des constatations qu'il fit le lendemain, lui démontrèrent qu'on s'était introduit chez lui par une petite fenêtre placée sur le toit de sa maison. Cette fenêtre avait été fracturée, et deux allumettes en partie consumées, retrouvées l'une sous la fenêtre, l'autre sur l'escalier du grenier, indiquaient le chemin suivi par un malfaiteur.

III. — Le 25 novembre, en rentrant chez lui à 7 heures du soir, M. Mauflastre apprit par sa servante que, vers 6 heures et demie, elle avait entendu du bruit paraissant venir du grenier. Elle avait crié, et le bruit n'avait cessé que lorsqu'elle eût crié une seconde fois.

Il fut alors constaté que les voleurs, n'ayant pu pénétrer *dans le grenier par les fenêtres*, avaient enlevé un certain nombre de pannes et pratiqué ainsi une ouverture. *Ils devaient habiter une maison voisine.*

Les soupçons se portèrent sur Gustave Dransart, âgé de 16 ans, journalier, déjà poursuivi pour vol, *habitant* dans une maison qui n'était séparée de celle de M. le président Mauflastre que par celle d'un marchand tailleur.

Dransart fut appelé au bureau de police. Il commença par nier; puis il finit par reconnaître qu'en compagnie de Désiré-André-Alphonse Latz, âgé de 19 ans, journalier, il avait commis les deux vols d'août et d'octobre et la tentative de vol du 25 novembre.

Latz a prétendu n'avoir pris aucune part à ces faits. Il a seulement reconnu avoir reçu de Dransart une certaine somme et avoir dépensé avec lui 400 à 420 francs qu'il croyait, dit-il, provenir d'un vol remontant à 1896, dont son coaccusé avait déjà rendu compte à la justice.

Concerts & Spectacles

Les « Maîtres Chanteurs » de Nurenberg à l'Hippodrome. — Pendant toute la saison théâtrale qui touche à sa fin, nous avons eu, à chaque représentation, à nous plaindre des chœurs qui, bien souvent, ont dépare les interprétations pour lesquelles tout le reste de la troupe avait vaillamment et brillamment donné.

Nous sommes heureux d'avoir l'assurance que, pour la représentation des *Maîtres Chanteurs* de Wagner, qui va clôturer la saison, *nous entendrons des chœurs remarquables* par leur puissance et leur homogénéité. M. Boëdri, qui a donné des preuves de sa haute compétence à conduire les masses chorales et dont les succès aux concerts d'hiver de Gand ont été très remarqués, a adjoint aux choristes de la troupe une phalange de chanteurs parfaitement exercés et est parvenu à constituer un ensemble choral qui fait sensation à chaque représentation des *Maîtres Chanteurs* au grand théâtre de Gand.

Les mêmes soins ayant été apportés à tous les autres éléments de l'interprétation, comme la presse gantoise est unanime à le constater, nous sommes fondés à compter, pour le jeudi 10 mars, sur un spectacle des plus attrayants, auquel tous les amateurs de musique de Roubaix voudront assister.

GRAND THÉATRE-HIPPODROME

Jeudi 3 mars 1898, pour la première fois à Roubaix, une seule représentation de :

• ZAMPA •

Opéra-comique en 3 actes d'Hérold. — Principaux interprètes : Mmes Packbiers et Bastin et MM. Ch. Gauthier Donval, Martès et Marty. Grand orchestre.

Le spectacle sera terminé par : **La vocation de Nicolas**, grand ballet-pantomime en 1 acte.

NORD

Cambrai. — *Mort de M. l'abbé Lemaître.* — M. l'abbé Lemaître, sacristain de l'église Saint-Géry, est mort, mardi, à sept heures du matin. M. l'abbé Henri-Joseph Lemaître était né le 13 février 1821 à Haflinin. Ordonné prêtre le 9 août 1846, il fut nommé le lendemain sacristain à la paroisse Saint-Géry. Ses funérailles seront célébrées vendredi, à onze heures du matin, en l'église Saint-Géry.

PAS-DE-CALAIS

Le prince de Galles en France. — Le prince de Galles a débarqué mardi, à une heure de l'après-midi, à Calais, d'où, par train spécial, il s'est à Boulogne. Le wagon-salon du prince a été attaché à l'express qui l'a conduit à Paris, à 6 heures du soir. Le prince de Galles est descendu, avec sa suite, à l'Hôtel Bristol, et, dans deux ou trois jours, il partira pour Cannes.

Chronique électorale. — Nous apprenons que M. Edmond Lefebvre du Prey, avocat et conseiller municipal de Saint-Omer, se décide, sur les instances pressantes qui ont été faites auprès de lui, de poser sa candidature contre M. Ribot, dans la première circonscription de Saint-Omer, aux prochaines élections législatives.

M. Lefebvre du Prey est le fils de l'ancien député de Saint-Omer, qui a été, pendant de longues années, maire de cette ville.

BELGIQUE

A la Chambre. — La discussion du budget de la justice a continué mardi sans incidents marquants.

M. de Smet a déposé treize projets formant le budget général pour 1899, un projet modifiant les statuts de la Société des chemins de fer vicinaux et un projet sur la fabrication des monnaies divisionnaires d'argent et la circulation monétaire.

M. Colaert a protesté contre le mode de l'élection que *les socialistes proposent d'appliquer à la magistrature.* L'orateur a encore réclamé la réduction des frais de justice.

Au Sénat. — Le Sénat a abordé et achevé mardi la discussion du budget de la guerre et celui de la gendarmerie. Ces deux budgets ont été votés et le Sénat s'est ajourné à la semaine prochaine.

Les pensions ouvrières. — La commission qui examine les propositions de lois de Malander, De Guchteneare et Denis s'est réunie sous la présidence de M. T'Kint de Roodenbeke. Etaient présents : MM. Helleputte, rapporteur, De Malander, Mousset et Denis.

La commission, jugeant que la proposition De Guchteneare était celle qui se rapprochait le plus des principes admis par les diverses commissions réunies, a décidé de commencer par son examen.

Les billets d'aller et retour. — On sait qu'actuellement, la durée de validité des billets d'aller et retour varie selon la distance du point de départ au point de destination, qu'il y a des exceptions relatives aux dimanches et jours de fête, et qu'il est fort difficile de se retrouver dans la réglementation compliquée qui régit la matière.

M. le ministre des chemins de fer vient de décider de *supprimer toute distinction et de fixer à deux jours ouvrables* la durée de validité des billets d'aller et retour à toutes distances.

Cette mesure sera mise en vigueur d'ici quelque temps. Toutes les compagnies belges de chemins de fer vont être priées de l'adopter de façon à n'avoir qu'un seul système applicable à toute la Belgique.

Charleroi. — *L'arrestation du citoyen Giles.* — Les ouvriers d'un certain nombre d'établissement verriers du pays de Charleroi avaient été invités à donner leur préavis de cessation de travail. Quelques-uns ayant refusé de le faire se sont plaints d'avoir été l'objet de menaces et d'outrages de la part du citoyen Giles, président de l'Union verrière, et fort connu pour son hostilité aux patrons. Giles ayant été appelé de ce chef chez le juge d'instruction, y a été arrêté.

Jabbeke les Bruges. — *La nomination d'un conseiller communal catholique.* — Le conseil communal de Jabbeke, commune située dans l'arrondissement de Bruges, se composait encore, par suite du décès de trois de ses membres, de quatre libéraux et de deux catholiques. Aux élections qui ont eu lieu dimanche, pour remplacer les trois conseillers défunts, trois catholiques ont été élus. Ce sont : MM. Boutens, Dejaegher et Deirue.

La majorité de cette importante localité passe donc au parti catholique. Il n'y a plus qu'une seule commune rurale des Flandres qui ait une administration complètement libérale.

NOUVELLES MILITAIRES

Service d'état-major. — M. Carlu, capitaine breveté au 3e régiment d'infanterie, stagiaire à l'état-major de la 32e division d'infanterie (16e corps d'armée), est mis en activité hors cadres pour être affecté au service d'état-major et désigné pour servir, en qualité d'officier d'ordonnance, auprès de M. le général commandant la 3e brigade d'infanterie d'Algérie et la subdivision de Mascara.

M. Penel, capitaine breveté au 82e régiment d'infanterie, stagiaire à l'état-major du 1er corps d'armée, est mis en activité hors cadres pour être affecté au service d'état-major et est nommé à un emploi de son grade à l'état-major de ce corps d'armée.

Armée active. — *Ecole militaire de l'artillerie et du génie.* — Dans la liste des sous-officiers admis à suivre les cours de l'école, nous remarquons les noms de MM. Fauvy et *Paris, sergents au 3e régiment du génie, à Arras.*

Cavalerie. — M. Boucher, lieutenant au 19e régiment de chasseurs, est nommé à un emploi de son grade à la 5e compagnie de cavaliers de remonte et désigné pour commander le détachement affecté à l'école spéciale militaire, par permutation d'office avec M. Ledoux.

Réserve. — *Artillerie.* — Sont nommés : Au grade de capitaine : M. Paul Payet, du 5e bataillon, ingénieur de 2e classe des manufactures, classé au 15e régiment.

Au grade de lieutenant : MM. Ignace Pichon, du 27e régiment, maintenu; Charles de Bailliencourt dit Courcol, du 15e régiment, maintenu; René Salmont, du 27e régiment maintenu.

A la 1re classe de son grade : M. Maloteau de Guerne, lieutenant au 27e régiment maintenu.

Génie. — Au grade de lieutenant de réserve, MM. le sous-lieutenants de réserve :

Charles Herbin, du 1er régiment; Alfred Léturgie, du 3e régiment; Aime Bazin, du 3e régiment; Jos. ph Maguan, du 3e régiment; Gustave Berest, du 3e régiment; Lucien Perrin, du 3e régiment.

Armée territoriale. — *Artillerie.* — Sont nommés :

Au grade de chef d'escadron, le chef d'escadron retraité M. C. Sallerin. — Placé au 4e régiment territorial.

Au grade de capitaine, les lieutenants : MM. F. Bollaert, A. de Quillacq, A. Lenoir, A. Lace, et C. Sander, du 4e régiment territorial. — Maintenus audit régiment.

Au grade de lieutenant : MM. les sous-lieutenants H. Poulle, F. Dewez, L. Lernould, A. Delfrennes, F. Coquelle, M. Thiery, du 4e régiment territorial. — Maintenus audit régiment.

Train des équipages militaires. — Au grade de capitaine : M. J. Rey, capitaine en retraite. — Placé au 1er escadron territorial.

CHOSES ET AUTRES

Le précepteur de Bob examine la dictée que celui-ci vient de lui remettre et lui signale les fautes dont elle est émaillée :

— Il faut un tréma sur l'i de « naïf », et vous ne mettez qu'un point.

Bob, à qui on ne fera jamais avouer qu'il est dans son tort :

— Y en a deux, m'sieu l'abbé... Seulement, je les ai mis l'un sur l'autre!

***

Entendu dans un salon où l'on parlait de notre brillant confrère X..., dont la veuve s'exerce volontiers aux dépens de ses amis et connaissances.

— Il a des ongles jusqu'au bout de l'esprit!

***

Pour enrichir la collection des coquilles célèbres.

Le nom de Lafontaine, l'artiste dramatique qui vient de disparaître, nous remet en mémoire l'amusante faute typographique dont fut victime, jadis, Auguste Vitu.

Le critique, dont l'écriture était à juste titre l'effroi des typographes, avait écrit : « C'est de la fantaisie pure. »

On imprima : « C'est de Lafontaine père! »

L'EXPOSITION DU CYCLE
DE ROUBAIX

Malgré le temps peu engageant, l'Exposition du Cycle a reçu hier, mardi, de nombreux visiteurs.

Le concert du soir, de même que les précédents, a obtenu un légitime succès.

Ariso est devenu, en peu de temps, l'artiste préféré, gâté du public, qui ne lui ménage pas ses sympathiques marques d'encouragement.

Tous les spectateurs sont émerveillés de la facilité et de la précision avec lesquelles ce cycliste fait ses tours d'adresse. Pour lui, enfourcher un bicycle, le démonter, tout en roulant, et le transformer en monocycle, non-seulement sans perdre l'équilibre, mais encore sans que la moindre hésitation trahisse la difficulté de ce travail, n'est qu'un simple jeu.

Faire du nouveau, toujours du nouveau, n'est guère commode pour les champions monocyclistes! Ariso y est pourtant parvenu, grâce à un très ingénieux bicycle de son invention. Après avoir complètement démonté sa machine, il en retire le cercle et roule sur les pointes des rayons; puis se plaçant lui-même à l'intérieur de ce cercle, il fait le tour de la scène; il prend ensuite une roue absolument difforme, presqu'ovale, il saute dessus et malgré les secousses brusques et inégales que lui donne la rotation de cette roue bizarre, le champion conserve toujours une position gracieuse et correcte.

Prochainement, nous assure-t-on, il compte offrir au public roubaisien un numéro sensationnel.

Les exercices de l'excellent équilibriste espagnol Ariso constituent, pour l'instant, le plus gros clou des attractions de l'Exposition du Cycle. *Les personnes qui seront* allées les voir n'auront pas à le regretter.

Connu avec ses automates obtient toujours le même succès. Les clowns cyclistes Brooksons excitent chaque soir l'hilarité générale.

Hier soir ont eu lieu les débuts du clown musical Bob Fedori. Cet artiste est très amusant dans les différents morceaux qu'il exécute avec des grelots, mandolines et cloches.

***

Aujourd'hui, mercredi, concert avec attractions à partir de 8 heures 1/2. Prix d'entrée pendant toute la journée, 0,50 cent.

***

AUTOUR DES STANDS
Le stand des « Docks Réunis de Tourcoing »

Le stand tenu par le sympathique coureur roubaisien Quivy est intéressant à plus d'un titre.

Nous y remarquons d'abord la bicyclette la « **RUSSIA** », qui est établie dans des conditions exceptionnelles. Toutes les pièces sont FORTES et LÉGÈRES; elles sont en *acier* et non en fonte malléable, comme tant de pièces détachées actuellement dans le commerce. Le pédalier, la direction, les pifiers de selle, les arrières : tout est soigné. Le cycliste ne fait peut-être pas assez attention à ces détails. La « **RUSSIA** » est coquette, légère, solide, et, chose non moins à considérer : **très bon marché**. Le prix est même pour nous une énigme : nous ne comprenons pas comment il est possible de fournir une machine aussi finie pour le prix de 275 francs. La « **RUSSIA** » est, en effet, munie de pneus Dunlop, Michelin ou Clinchet, à la volonté du client, et complétée par l'incomparable fourche « **Raidy** ». Ce n'est plus 400, 500 et 600 francs qu'il faut donner pour avoir une *machine idéale*, mais **275 francs seulement.**

La « **RUSSIA** », en un mot, est une machine qui répond aux exigences des plus difficiles.

Au même stand sont à voir le **bain-Vaques**, les seaux et cuvettes en fibres de bois comprimés qui forment le « nécessaire » de l'*Hydrothérapie cycliste*. L'hygiène, les soins du corps, sont des choses de stricte observance si l'on veut être un sportman.

Vélocipédie & Automobilisme

Le Congrès de la Fédération du Nord. — Le Congrès de la Fédération Vélocipédique du Nord se tiendra le 27 mars au café Belvoye, place de la République, à Tourcoing.

Il tiendra deux séances : la première de 10 heures à midi, la deuxième à 2 heures.

Les noms des délégués de chaque *société affiliée* devront être envoyés à M. Delahousse, président de l'Union Vélocipédique Tourquennoise, avant le 10 mars, pour que celui-ci puisse leur faire adresser des billets de réduction.

Voici quel sera l'ordre du jour du congrès :

Première séance de 10 heures à midi : Lecture du procès-verbal du dernier congrès tenu à Lille en novembre 1897, situation financière; sociétés nouvelles; élection du bureau; émission des